



BON DE COMMANDE

Vidange d'une installation d'assainissement non collectif
dans le cadre d'une opération groupée

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier	
Date de réception de la commande	

Je soussigné(e) Mme, Melle, M.....
souhaite bénéficier du service d'entretien mis en place par le SPANC de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac en matière d'assainissement non collectif.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions d'utilisation générales du service, jointes au présent document ou disponibles sur le site internet www.millevachesaucoeur.com (rubrique assainissement).

L'INSTALLATION A VIDANGER EST SITUEE :

Adresse précise

Commune

Nom et Prénom du propriétaire

N° de téléphone (obligatoire)

Fixe :

Portable :

Adresse du propriétaire (si différente de l'adresse de l'installation):
.....

Nom et Prénom du locataire :

Nom et Prénom de la personne présente :

N° de téléphone de la personne présente :

Bordereau des prestations - Tarifs

Type d'ouvrage	Montant TTC TVA 10% <i>(logement de plus de 2 ans)</i>	Montant TTC TVA 20%	PRIX de la prestation commandée <i>(à remplir par le demandeur)</i>
Fosse 1 000 Litres	117,97 €	128,20 €	
Fosse 2 000 Litres	145,47 €	158,20 €	
Fosse 3 000 Litres	172,97 €	188,20 €	
Fosse 4 000 Litres	200,47 €	218,20 €	
Bac à graisses	93,50 €	102,00 €	
Nettoyage préfiltre seul	107,80 €	117,20 €	
Mise en place de tuyaux supplémentaires (par tranche de 10m et au-delà de 20m)	3,08 €	3,34 €	
Travaux de curage ou de dégagement supplémentaires (tarif horaire)	107,80 €	117,60 €	

☞ Veuillez remplir la colonne « Prix de la prestation commandée » en fonction de la prestation
que vous souhaitez et de l'âge de votre habitation.

La vidange du bac à graisses est offerte quand elle est couplée à la vidange de la fosse.
La remise en eau des différents ouvrages (fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisses...) est à la charge exclusive des propriétaires.

La prestation sera facturée à la personne qui en a fait la demande.

Ce service ne concerne pas les interventions d'urgence. L'objectif de ce service est l'entretien régulier et préventif des installations.

L'entreprise de vidange consignera sur une fiche d'intervention la nature des opérations réalisées. Suite à l'intervention, ce document, signé par l'entreprise et le demandeur, sera ensuite transmis au SPANC (par l'entreprise).

Je m'engage à payer, lors de ma commande, une avance correspondant au coût du déplacement du camion soit 80 euros.

Je m'engage à payer le solde au Trésor Public dès réception de la facture.

Je préviens au minimum 48 h à l'avance le vidangeur au 05.55.84.24.40, si je ne peux pas être présent au rendez-vous.

Si l'installation est inaccessible ou si le propriétaire ou son représentant est absent au rendez-vous fixé (par téléphone par SANICENTRE), l'avance versée et qui correspond à un déplacement sans intervention sera définitivement encaissée.

J'ai pris connaissance des points ci-dessus et certifie sur l'honneur que :

- L'installation qui fait l'objet de cet entretien concerne un logement de plus de deux ans destiné à l'habitation (TVA 10 %)
- L'installation qui fait l'objet de cet entretien concerne un logement de moins de deux ans (TVA à 20 %).

Remarques (utiles lors de l'intervention, impossibilité de dégager l'installation...)

Signature du demandeur

Nom

Prénom

Date

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »

Ces tarifs préférentiels correspondent exclusivement aux prestations dans le cadre de commandes groupées.

A envoyer au :

COMMUNAUTE DE COMMUNES BUGEAT SORNAC

SPANC

le bourg – 19170 St Merd les Oussines

☎ 05.55.95.31.88

✉ bugeat.sornac@millevachesaucoeur.com